

L'An deux mille vingt-et-un, le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vieilles Maisons Sur Joudry s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur Daniel LEROY, Maire.

Date de la convocation : 18 novembre 2021

Étaient présents : M. FONTAINE Pascal, Mme CASTEL Claude, M. MESNIL David, Mme MARCADET Carole – Adjoints et M. JAQUET Pascal, M. LACAOMBE Henri-Jacques, Mme VAQUETTE Anaïs, Mme HARENG Sylviane – Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme ABSOLU Véronique, M. TARDIF Sébastien, Mme HODEAU Virginie, Mme DE KONING Mariëka, M. BRAGUE Robert

Secrétaire : Mme VAQUETTE Anaïs

### **Approbation à l'unanimité du compte rendu du 15 octobre 2021**

#### **Délib 2021-35 : demande de subvention CRST Plan Isolation de la Région**

Le maire explique au conseil que dans le cadre du projet de rachat à l'EPLFI de l'Auberge des 3 Écluses à Grignon et les travaux de réhabilitation prévus par la commune, elle peut prétendre dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Gâtinais montargois 2020-2026 à une aide de 50% de subvention, bonifiée de 10% car elle utilise une énergie renouvelable, pour les travaux liés à l'isolation du bâtiment.

Il est proposé au conseil municipal de :

SOLLICITER, pour la rénovation de l'Auberge des 3 écluses située à Grignon, une subvention de la Région Centre-Val de Loire au titre du Plan Isolation inscrit dans le Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Gâtinais montargois 2020-2026

AUTORISER le maire à signer tous les documents afférents à cette demande

Le conseil municipal à l'unanimité autorise la demande de subvention à la Région Centre-Val de Loire et autorise le maire à signer tous les documents afférents à cette demande

#### **Délib 2021-36 : demande de subvention CAP Hébergement de la Région Centre-Val de Loire**

Le maire explique au conseil que pour le projet des travaux de réhabilitation de l'Auberge des 3 Écluses à Grignon, elle peut prétendre dans le cadre du dispositif « CAP Hébergement touristique pour tous » au titre du type d'hébergement « gîte d'étape » à une aide de 15% de subvention dont le montant maximum des dépenses éligibles est de 250 000 € en répondant aux critères d'éligibilité obligatoires, et peut prétendre à des bonifications de 5 % + 5% + 5% supplémentaires en répondant à des critères de qualité environnementale, qualité touristique et emploi, soit un maximum de 75 000 € d'aide si tous les critères sont remplis.

Il est proposé au conseil municipal de :

SOLLICITER, pour la rénovation de l'Auberge des 3 écluses située à Grignon, l'aide de la Région Centre-Val de Loire au titre du CAP Hébergement touristique pour tous

AUTORISER le maire à signer tous les documents afférents à cette demande

Le conseil municipal à l'unanimité autorise la demande de subvention à la Région Centre-Val de Loire et autorise le maire à signer tous les documents afférents à cette demande

#### **Délib 2021-37 : Modification du règlement d'utilisation de salle polyvalente**

Le maire explique au conseil :

Vu l'article L. 1611-5-1 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit, au plus tard le 1er Janvier 2022, la mise à disposition par les entités publiques d'un service de paiement en ligne à destination de leurs usagers.

Vu les contraintes liées à la réservation de la salle polyvalente par les usagers sur une journée en week-end,

Vu l'accroissement des demandes d'entreprises pour la location de la salle,

Il convient de modifier le règlement d'utilisation de la salle polyvalente validé par délibération à la date du 15 septembre 2017.

Il est présenté au conseil le règlement annexé à la présente délibération

Le Conseil Municipal approuve le règlement d'utilisation de la salle polyvalente annexé

Auberge des 3 Ecluses : la signature de la cession avec l'EPFLI est prévue le 02 décembre 2021

#### Points sur les diverses commissions :

- Communication : impression du bulletin prévue sur décembre pour une distribution avant la fin d'année (interrogation sur le maintien des vœux du Maire ou report au vu de la dégradation de la situation sanitaire)
- Voierie : le broyage des abords par la 3CFG est en cours, prévoir le broyage route de Lorris ; le changement des panneaux de signalisation se fera courant hiver ; prévoir un arrêté interdiction aux véhicules 3T5 sur la Route des Petites Maisons
- Fleurissement : Devis pépinières Nesploy validé pour 4 arbres pour 140 €  
Validation jardinière 1m + crochet couleur sable pour 2022 coût total d'environ 2400 € (prévoir une demande de subvention FAPO)  
Commander 400L de terreau spécial jardinière devis en cours  
Budget prévisionnel pour les fleurs 800 €
- CCAS : Distribution de colis (+ chocolats pour les + de 80 ans) n'ayant pu assister au repas, achat fait au 3FUTS pour un montant de 1237 €  
15 janvier : Réunion ECO HABITAT (qui veut gagner des Watts ?) à 17h à la salle polyvalente + « balade thermo » des logements sociaux
- PLUI : sur l'ensemble des propositions faites par la commune, 32 terrains constructibles ont été retenus pour notre territoire.

#### Divers :

- 04/12/21 : installation des décors de Noël
- 07/12/21 : Pose de la mosaïque faite par la section déco sur le mur entre l'école et la mairie
- 08/12/21 : illumination dans le village

Relancer CATON pour les travaux de nettoyage du monument aux morts

Prochaine réunion de Conseil le 21 décembre 2021

Séance levée à 21h40